



Initiativkreis Metropolane
Grenzregionen

Le Groupe d'initiative « Régions métropolitaines transfrontalières » // Document de positionnement



Mentions légales

Région porte-parole

Ministerium für Inneres und Sport des Saarlandes

Gerd-Rainer Damm

Tél.: +49 (0)681 501-4616

g.damm@innen.saarland.de

Autres membres de l'IMeG

REGIO Aachen e.V.

Artur Hansen

Tél.: +49 (0)241 9631950

hansen@regioaachen.de

Regionalverband Mittlerer Oberrhein

Dr. Gerd Hager

Tél.: +49 (0)721 35502-21

rvmo@region-karlsruhe.de

Regionalverband Südlicher Oberrhein

Dr. Dieter Karlin

Tél.: +49 (0)761 70327-10

rvso@region-suedlicher-oberrhein.de

Regionalverband Hochrhein-Bodensee

Karl Heinz Hoffmann-Bohner

Tél.: +49 (0)7751 9115-10

hoffmann@hochrhein-bodensee.de

Regionalverband

Bodensee-Oberschwaben

Wilfried Franke

Tél.: +49 (0)751 36354-21

franke@bodensee-oberschwaben.de

Secrétariat général

agl | angewandte geographie, landschafts-, stadt- und raumplanung

www.agl-online.de

Andrea Hartz

Tél.: +49 (0)681 96025-14

Lydia Schniedermeier

Tél.: +49 (0)681 96025-12

info@metropolitane-grenzregionen.eu



Ministère fédéral
des Transports, de la Construction
et du Développement urbain



Bundesinstitut
für Bau-, Stadt- und
Raumforschung
im Bundesamt für Bauwesen
und Raumordnung



MORO



Initiativkreis Metropolitane
Grenzregionen

Novembre 2012 (Photo de couverture: fotolia)

Le Groupe d'initiative « Régions métropolitaines transfrontalières »

// Document de positionnement

Le Groupe d'initiative « Régions métropolitaines transfrontalières »

Ce partenariat a été soutenu de 2008 à 2011 dans le cadre du projet pilote d'aménagement du territoire (MORO) « Partenariats suprarégionaux dans les espaces transfrontaliers ». Cette première phase de soutien a été relayée par une seconde au titre de MORO, « Groupe d'initiative des régions allemandes dans les espaces d'intégration transfrontalière » (2011 à 2013). MORO est un programme de recherche du Ministère fédéral des Transports, de la Construction et du Développement urbain (BMVBS), dont le suivi est assuré par l'Institut fédéral de Recherche dans les domaines de la Construction, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire (BBSR) au sein de l'Office fédéral de la Construction et de l'Aménagement du Territoire (BBR).

L'IMeG a actuellement pour membres le land de Sarre qui fait partie de la Grande Région¹, la Regio Aachen e.V. qui fait partie de l'Euregio Meuse-Rhin ainsi que les Regionalverbände Mittlerer Oberrhein, Südlicher Oberrhein, Hochrhein-Bodensee et Bodensee-Oberschwaben qui font partie de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur et région du Lac de Constance. Le Land de Rhénanie-Palatinat est partenaire associé. Le partenariat IMeG a pour ambition de représenter les intérêts de ses membres sur la scène nationale et internationale. Les travaux du réseau doivent servir à attirer l'attention sur les potentiels bien spécifiques de cette région frontalière. En même temps, l'IMeG souhaite poser des impulsions pour promouvoir le développement régional transfrontalier dans le cadre de la cohésion territoriale.

1 / Grande Région Sarre – Lorraine – Luxembourg – Rhénanie-Palatinat – Wallonie – Communauté française et Communauté germanophone de Belgique

1. Les principes de la politique d'aménagement du territoire

Au sein d'une Europe où les interactions vont croissant, les régions, avec leurs diverses spécificités, jouent un rôle particulier. L'Agenda territorial 2020 de l'Union européenne place au premier plan de la politique de cohésion le

**développement spatial
polycentrique au sein de
l'UE ainsi que la mise en
réseau innovante des
aires urbaines et des villes.**

Il demande que les stratégies de développement des villes et des régions s'inspirent davantage des objectifs de la Stratégie Europe 2020. Aux termes de l'Agenda territorial 2020 de l'Union européenne, la promotion de la cohésion territoriale et de l'exploitation des potentiels des territoires constitue la condition préalable à une croissance économique durable et à la cohésion sociale. Cet objectif a inspiré le document de stratégie « Croissance et innovation » dont s'est dotée l'Allemagne fédérale en matière d'aménagement du territoire, qui souligne l'importance de la

coopération intrarégionale et du partage des responsabilités au sein d'une région, y compris dans un contexte transfrontalier.

Les Régions métropolitaines polycentriques transfrontalières (RMPT) poursuivent tout particulièrement ces objectifs, car en tant que « laboratoires » de l'Europe, elles apportent une

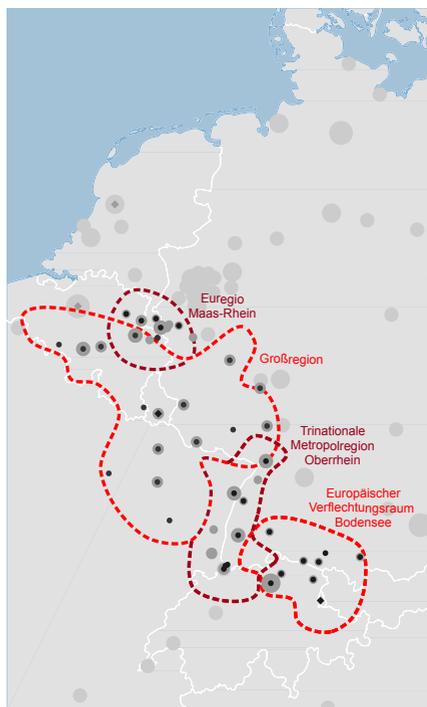
**contribution essentielle à
la cohésion et à la coopération
territoriales**

et parce qu'en tant que locomotives de la croissance, elles font avancer le développement économique et social dans les régions frontalières d'Europe. Elles soutiennent la compétitivité et le développement durable de l'Europe dans la même mesure que les régions métropolitaines situées dans un seul pays, tout en apportant en sus leurs compétences spécifiques dans le domaine de la cohésion économique et sociale dans les régions transfrontalières.

La 38^e conférence des ministres de l'aménagement du territoire des Länder allemands a décidé de définir plus finement et de compléter les catégories territoriales et les représentations du document de stratégie, notamment en ajoutant les quatre espaces d'interaction métropolitains transfrontaliers que sont l'Euregio Meuse-Rhin, la Grande Région, la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur et l'Espace transfrontalier du Lac de Constance. Dans le rapport sur l'aménagement du territoire de 2011, les

espaces d'interaction transfrontaliers dotés de fonctions métropolitaines

sont mentionnés spécialement, car le dynamisme économique de ces territoires soutient également les objectifs de la Stratégie Europe 2020 (croissance intelligente, durable et inclusive).



Cartographie par agglomération à base des données géographiques du BBSR et des régions

2. Objectifs de l'IMeG

Le Groupe d'initiative Régions métropolitaines transfrontalières (IMeG) est riche d'une expérience de longue date et d'une connaissance de terrain de la coopération transfrontalière. Il a pour objectif de faire valoir les fonctions et les modes de fonctionnement des régions métropolitaines polycentriques transfrontalières en tant que composantes importantes du développement de l'espace en Europe et de revendiquer que leur soit accordée l'attention qui leur revient, tant au niveau national qu'eupéen. L'IMeG partage les objectifs des régions métropolitaines en Allemagne, qui est de constituer une

et se conçoit en outre comme promoteur de stratégies intégrées pour le développement territorial transfrontalier. A cet effet, il définit des champs d'action stratégiques et opérationnels, servant à

- Développer la fonctionnalité de ces régions,
- Montrer et éliminer les obstacles spécifiques dus aux frontières,
- Renforcer les potentiels et les qualités métropolitaines complémentaires en tenant particulièrement compte de la situation frontalière.

plate-forme stratégique pour la compétitivité, le développement durable et la cohésion de l'Europe

L'IMEG a choisi d'assurer un rôle d'intermédiaire, pour exposer et faire valoir les intérêts spécifiques des régions métropolitaines transfrontalières vis-à-vis des politiques nationales d'aménagement du territoire et de la politique de cohésion territoriale européenne, en élargissant et en approfondissant les missions et les objectifs des régions métropolitaines allemandes de l'intérieur. L'un des objectifs poursuivis est que, compte tenu du rôle majeur qu'elles jouent pour la promotion de la cohésion européenne, les régions métropolitaines polycentriques transfrontalières fassent à l'avenir l'objet de la

reconnaissance qu'elles méritent dans le cadre des stratégies territoriales de l'UE.

L'IMEG s'inscrit dans une perspective clairement territoriale et revendique que les régions métropolitaines transfrontalières bénéficient d'une prise en compte digne de leur importance dans les politiques sectorielles et de subventionnement nationales. Il revendique avec force

que ces régions soient intégrées dans les documents de stratégie de l'état allemand.

Loin de vouloir se substituer aux institutions existantes, l'IMEG souhaite mener une coopération efficace et porteuse d'effets de synergie avec les structures et réseaux de coopération existants au plan national et européen.

Les missions de l'IMEG découlent des champs d'action stratégiques et opérationnels définis dans le cadre du projet MORO « Partenariats suprarégionaux dans les espaces transfrontaliers ». Les grands domaines d'action stratégiques fournissent les grandes lignes de la coopération transfrontalière, qui est déclinée à l'échelon de chacun des territoires par les domaines d'action opérationnels.

Pour la définition des stratégies, la priorité est donnée à la

promotion d'une prise de conscience spécifique des enjeux des régions frontalières et une perception commune de l'espace concerné.

Pour cela, il faut aussi montrer clairement les atouts et les potentiels de développement des régions frontalières par le biais de leurs fonctions et qualités métropolitaines. La définition d'un objectif commun et d'une manière commune de voir les problèmes au sein de chacune des régions métropolitaines transfrontalières est un prérequis pour les réflexions menant à la rédaction de documents de stratégie.

Continuer à développer les facteurs d'attractivité des territoires métropolitains et faire progresser la qualité de la vie dans le contexte régional transfrontalier spécifique

est au premier plan des préoccupations de la coopération à l'intérieur des régions transfrontalières, l'objectif étant de pérenniser l'intégration fonctionnelle des facteurs d'attractivité métropolitaine au sein des régions transfrontalières. En tant que moteurs du développement

social, économique et culturel, les régions métropolitaines transfrontalières ont pour mission de définir et de structurer les processus de mise en œuvre par le biais de concepts régionaux de développement métropolitain.

Pour autant que les projets concrets puissent différer au sein d'une région, il y a des domaines d'action communs, par exemple dans le domaine des structures de coopération. L'IMeG s'est donné pour mission de faire avancer l'intégration interne dans les régions, de promouvoir la création et l'extension de structures de gouvernance en vue d'éliminer les obstacles dans la coopération transfrontalière ainsi que leur optimisation grâce à la diffusion d'exemples concrets issus des régions membres.

L'IMeG assure l'échange d'informations et d'expérience entre les diverses régions métropolitaines transfrontalières et constitue une plate-forme de communication pour la discussion sur les perspectives de développement et les stratégies de résolution des problèmes qui sont comparables. Pour cela, il s'ouvre vers l'extérieur, afin de

pouvoir s'inspirer de l'exemple d'autres régions métropolitaines, y compris purement nationales. La

**coopération avec
les réseaux
existants,**

tels l'Association des régions frontalières européennes (ARFE), la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) et l'Initiativkreis Europäische Metropolregionen in Deutschland (IKM), constitue un pas important pour l'exploitation des synergies avec les résultats des travaux pratiques et scientifiques déjà obtenus. Dans ce sens, l'IMEG se considère comme un « réseau apprenant », qui tire une partie de ses connaissances et conclusions de la coopération avec d'autres réseaux et régions.

Afin que les régions métropolitaines polycentriques transfrontalières soient davantage au cœur des préoccupations de ceux qui définissent les politiques d'aménagement nationales et que les intérêts de ces RMPT soient pris en compte dans les documents de consultation par lesquels les pays membres contribuent à la politique européenne de cohésion et de soutien, l'IMEG identifie

**les bons exemples
de réalisation des
objectifs stratégiques
et opérationnels
dans la coopération
métropolitaine transfrontalière.**

Ces mesures concrètes sont mises en œuvre dans les régions partenaires dans le cadre de projets phares adéquats.



Force par un partenariat : agir en réseau (fotolia)

3. Stratégies des régions métropolitaines transfrontalières

A partir des résultats obtenus jusqu'ici dans le cadre du projet MORO « Partenariats suprarégionaux dans les espaces transfrontaliers » et des discussions menées au sein de l'IMeG, il est possible de développer une stratégie en vue de renforcer l'identité régionale transfrontalière en retenant les domaines de travail suivants :

- Développer des points de vue communs sur les caractéristiques et champs d'action métropolitains, accroître la compréhension des problèmes et des représentations du développement régional transfrontalier grâce à
 - ↳ Des concepts d'aménagement du territoire et des programmes d'action transfrontaliers à orientation métropolitaine
 - ↳ Des projets phares de nature à promouvoir l'image et l'identité
 - Lancer une gestion de l'information et un monitoring régional transfrontaliers
 - Améliorer et étendre les processus transfrontaliers de concertation et de résolution des conflits
 - Mettre en place et optimiser des structures de gouvernance métropolitaine
 - Avoir une meilleure visibilité sur le plan national et européen
- Dans le domaine opérationnel, c'est le renforcement du caractère métropolitain des régions transfrontalières qui est mis en avant, notamment par l'intégration fonctionnelle et l'imbrication des domaines fonctionnels métropolitains que sont la politique, l'économie, la science, les transports et la culture. L'enjeu est de
- Promouvoir les concepts de mobilité transfrontalière
 - Mettre les infrastructures en réseau et faire jouer les synergies par une alliance des forces vives dans les régions transfrontalières, notamment :
 - ↳ Dans le domaine des services publics,
 - ↳ Dans le développement de l'attractivité des territoires pour l'industrie, l'artisanat et le commerce, grâce à des politiques transfrontalières de pôles d'excellence (clusters) par exemple,
 - ↳ Dans la mise en réseau des activités en matière de tourisme, de loisirs et de culture,
 - ↳ Dans l'extension des énergies renouvelables.
 - Développer la protection de l'environnement et des paysages culturels de manière transfrontalière
 - Renforcer les régions transfrontalières métropolitaines en tant que bassins économiques et bassins de vie communs
 - Intensifier la coopération scientifique transfrontalière

Bilan

Le réseau IMeG accompagnera activement la réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels de développement des régions métropolitaines transfrontalières et analysera les progrès réalisés en matière de développement sur la base des facteurs de réussite et des obstacles. Il offre des possibilités d'échange et de soutien du développement territorial métropolitain, entre autres grâce à la diffusion de bonnes pratiques. Au-delà du cercle des organes fondateurs, il propose de soutenir des régions métropolitaines transfrontalières comparables en train de se mettre en place et d'associer à ses travaux d'autres régions transfrontalières déjà structurées et de tirer profit de leur expérience. L'IMeG formulera les revendications et nécessités issues de la situation frontalière spécifique des régions métropolitaines transfrontalières vis-à-vis des politiques nationales et européenne de subventionnement et d'aménagement du territoire et les portera aux niveaux politiques correspondants.

www.metropolitane-grenzregionen.eu

